

ÉCONOMIE ET GESTION

Président de la section
Pascal PETIT

Membres de la section

Francis BLOCH
Denis BOUYSSOU
Martine BUNGENER
Claude CRAMPES
Pierre DEHEZ
Didier DO REGO
Jean-Luc GAFFARD
Jean-Paul LACHARME
Anne LAVIGNE
Frédéric MARTY
Xavier RAGOT
Michel RAINELLI
Patrick ROGER
Anne ROZAN
Géraldine SCHMIDT
Tarik TAZDAIT
Nadine THÉVENOT
Bernard WALLISER
Marie-Claude ZIKRA-MÉTAIS
André ZYLBERBERG

INTRODUCTION

La confection d'un rapport de conjoncture est traditionnellement un exercice difficile entre la recherche de bilans statistiques suffisamment précis et actualisés et la juste appréciation des évolutions des divers champs scientifiques. Le caractère collectif de cet exercice, mené sur une bonne partie de la mandature des sections du comité national, avait toutefois des vertus formatrices pour le collectif d'évaluation que représente une section.

Nous n'avons pu bénéficier des mêmes circonstances, l'exercice ayant d'abord été annulé au début de la présente mandature puis repris de façon pleine et entière qu'à la fin du mois de juin 2006. Le présent rapport remis à la fin du mois de septembre 2006 n'a donc pas pu faire l'objet des discussions souhaitées. Il ne constitue de ce fait qu'une première version, établie largement sur la base du rapport de conjoncture réalisé par la mandature précédente (en juillet 2003) (1) et d'une courte note interne écrite en juin 2006 pour la direction scientifique du département SHS (2).

1 – PRINCIPAUX AXES DE LA DISCIPLINE

La section 37 recouvre deux sous-ensembles disciplinaires identifiables, l'économie et la gestion, aux méthodologies et aux épistémologies voisines tout en gardant certaines spécificités.

Aujourd'hui, le contour de la section peut se dessiner pratiquement à partir des pôles suivants :

- comportement de l'agent, rationalité, théorie de la décision, études de marchés ;
- interactions entre agents, théorie des jeux, économie expérimentale, règles, normes, déterminants sociaux, philosophie économique, gouvernance des organisations, action des groupes d'intérêt et recherche de rente ;
- marchés : fonctionnements, organisation, régulation ;
- organisations industrielles, filières et systèmes productifs, gestion des organisations, management et stratégie ;
- économie du droit ;
- théorie de l'information, comptabilité, contrôle de gestion et systèmes d'information ;
- échanges économiques internationaux, économie géographique, localisation des activités, territoires, réseaux, économie régionale ;
- économie du développement, économie de la transition, économie comparative ;
- macroéconomie : croissance, cycles ;
- économie monétaire, taux d'intérêt, taux de change ;
- finance de marché, finance d'entreprise, risque et assurance, économie bancaire ;
- emploi, travail, ressources humaines ;
- économie et gestion de la santé ;
- économie et gestion de l'environnement ;
- histoire de la pensée économique – histoire des faits économiques.

2 – DYNAMIQUES SCIENTIFIQUES EN ÉCONOMIE ET GESTION

Les disciplines de l'économie et de la gestion développent méthodes et théories en utilisant les nouveaux outils informatiques et statistiques à l'interface de nombreux autres domaines disciplinaires.

2.1 LES MÉTHODES

Modéliser situations d'information et dynamiques temporelles

La volonté de modéliser sous tend une relation privilégiée avec les mathématiques appliquées et la physique, dont l'économie reprend souvent certaines notions (de la notion d'équilibre aux emprunts plus récents des notions de chaos ou d'entropie par exemple) comme certains modèles (traitement de signaux faibles par exemple). La prise en compte de la diversité de l'accès à l'information dans la prise de décision des agents a été un élément moteur de nouvelles modélisations. On la trouve notamment dans la macroéconomie, l'économie industrielle, l'économie publique, l'économie financière et la recherche opérationnelle mais aussi dans des domaines d'application spécialisés (environnement, énergie, etc.). Le développement des outils théoriques et les progrès considérables des données statistiques ont par exemple permis des avancées intéressantes en matière d'économie du développement ou d'économie sociale. Le développement des outils économétriques permet notamment de mieux évaluer l'impact des politiques publiques sur les individus et les marchés du travail.

Les efforts opérés en matière de modélisation visent à améliorer la prise en compte de plusieurs classes de phénomènes. Il s'agit d'une part de mieux rendre compte de l'hétérogénéité des processus de développement

(systèmes productifs, marchés du travail ou des capitaux) et des imperfections de marché. D'autre part la modélisation aujourd'hui concerne la nature temporelle des dynamiques économiques pour analyser leurs aspects non-linéaires et mieux comprendre les choix inter-temporels.

Modélisation des interactions entre agents

Cet axe de recherche s'appuie sur des interactions renouvelées avec la psychologie, les sciences cognitives, le droit. Ces réflexions sur les représentations des agents et de leurs relations concernent tout naturellement les théories du consommateur, mais aussi les modèles de recherche d'emploi, l'analyse des phénomènes d'apprentissages, les jeux évolutionnistes et bien sûr l'économie industrielle. Les notions d'apprentissage et de rationalité limitée sont devenues des thèmes majeurs.

Développement des analyses empiriques

Des approches quantitatives, de type économétrique par exemple, à partir d'enquêtes ou de bases de données riches en information pour explorer des phénomènes mal connus au cœur d'interrogations contemporaines (domaine de la santé, de l'économie sociale, de l'éducation, de l'utilisation des technologies, du développement) et pour développer la dimension comparative des recherches (à l'occasion des projets européens en particulier). À signaler aussi le développement des simulations de mécanismes d'enchères en économie expérimentale.

Des approches qualitatives, qui s'appuient souvent sur des projets d'ordre pluridisciplinaire impliquant enquêtes et partenariats avec les acteurs économiques (entreprises, organismes, institutions). On retrouve ces approches à la fois en matière d'économie de l'innovation, en finance, dans les domaines des ressources humaines, de l'organisation et dans des domaines plus spécialisés (santé, etc.).

Un certain renouveau des travaux et des réflexions sur les méthodologies qualitatives, aussi bien en économie qu'en gestion s'est opéré à la faveur de l'analyse de phénomènes émergents (économie et gestion des TIC), de travaux portant sur le fonctionnement des dispositifs internationaux de régulation (*voir* § environnement, propriété intellectuelle), et les nouvelles formes d'organisations – industrielle ou non marchandes – (gestion de production, économie de la connaissance, santé, etc.).

Les recherches articulant les méthodes dites qualitatives et quantitatives sont de plus en plus nombreuses, notamment en gestion.

2.2 INTERFACES AVEC LES AUTRES DISCIPLINES ET PLURIDISCIPLINARITÉ

L'économie et la gestion : des interfaces disciplinaires avérées...

La section « économie et gestion » se présente à la fois comme une des rares sections plutôt disciplinaires du Comité national et comme une des sections dont le développement a des composantes interdisciplinaires multiples. Elle peut en effet faire état d'interfaces effectives avec les domaines suivants :

- *mathématiques appliquées* (dans le domaine de la finance ou de l'économétrie notamment) ;

- *physique et mécanique* (pour la modélisation des milieux divisés ou les phénomènes stochastiques) ;

- *sciences de la nature et de la vie* (économie de l'environnement, économie de la santé, développement durable) ;

- *droit* (travail, emploi, normes et règles, théorie des contrats, propriété intellectuelle, économie du droit) ;

- *sciences politiques* (management public et économie de la concurrence et économie

publique), action des groupes d'intérêt et recherche de rente);

– *histoire* (histoire des faits économiques, analyse diachronique des organisations);

– *philosophie* (économie politique, Histoire de la Pensée en Économie, éthique);

– *géographie* (territoire, réseaux, transport, économie géographique);

– *sciences de l'ingénieur* (recherche opérationnelle, gestion de production, économies sectorielles (automobile));

– *sciences et technologies de l'information et de la communication* (économie et gestion de l'information, systèmes d'information, technologies et organisation);

– *neurosciences* (économie cognitive, *knowledge management*);

– *psychologie* (théorie de l'agent, micro économie, marketing);

– *sociologie* (études des organisations, réseaux sociaux, analyse de l'innovation, travail et emploi, éducation).

Mais une interdisciplinarité difficile

• Dans une société marquée par une marchandisation croissante des échanges, la question de l'allocation optimale des ressources et de la définition des moyens visant à permettre l'action collective, concerne désormais l'ensemble des dimensions de la vie sociale : des plus individuelles (santé, éducation, loisirs) aux plus collectives (action publique, recherche scientifique, politiques publiques, régulation internationale). Cette évolution a des conséquences importantes. L'économie et la gestion sont fortement interpellées par d'autres disciplines pour éclairer les conditions socio-économiques du développement de nouvelles activités et de nouvelles technologies. Plus généralement, l'économie et la gestion sont également sollicitées pour rendre compte de l'économie et de l'organisation générales de secteurs d'application ou de pans entiers de la société : environnement, transport, santé, etc.

• L'économie et la gestion connaissent ainsi des liens croissants avec les autres sciences de la nature (environnement, mécanique, ressources naturelles, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie) comme avec les autres sciences sociales (droit, sciences politiques, histoire). Elles n'apparaissent plus, dans beaucoup de cas (conduite de projets industriels et de programmes de recherche) comme le simple lieu – occasionnel – de l'évaluation ou de l'application des contraintes socio-économiques pesant sur ces projets, mais se retrouvent au cœur de l'élaboration des connaissances de base.

La « méthode » de la théorie économique et de la gestion tend ainsi à se développer au sein d'autres disciplines (*voir* tout particulièrement la théorie politique ou la sociologie économique). Mais une telle évolution n'implique pour autant ni constitution d'un fond commun à l'ensemble des sciences sociales, ni approfondissement des interactions avec les autres disciplines prises dans leur ensemble.

De plus, même si les enjeux disciplinaires poussent de plus en plus l'économie à se confronter et à tirer parti de disciplines connexes ou parfois plus lointaines, les modes d'évaluation très disciplinaires canalisent cette interdisciplinarité (3).

La discipline est ainsi conduite à privilégier à la fois ses interfaces avec les autres disciplines, mais aussi une méthode qui contraint fortement ces échanges.

• Cette forte interpellation de l'économie et de la gestion de la part d'autres disciplines et d'acteurs sociaux, et le type de réponses dans lesquelles tend à se cantonner la discipline, se traduit par certaines tensions entre :

– le souci de développer un corps de concepts et de méthodes établis et construits à partir d'une dynamique interne à l'économie et à la gestion à même de garantir leur cohérence ;

– la pertinence et la réalité de leurs résultats et de leurs analyses au regard des attentes et perceptions de la société et des autres sciences sociales.

Cette contestation a eu un écho à l'échelle internationale chez les étudiants comme chez

les enseignants reprochant un certain « autisme » à l'économie dominante.

Effets de méthode et du rapport, souvent figé, entretenu avec les autres disciplines, les champs de l'économie et de la gestion semblent s'être professionnalisés comme autant d'espaces séparés.

2.3 ESSORS DE DIVERS CHAMPS... AVEC DIFFÉRENTES APPROCHES

De fait les travaux actuels en économie et gestion se caractérisent également par l'accent particulier mis sur un certains nombre de phénomènes économiques et sociaux. Effet de mode ou convergence des réflexions, des traditions de recherche différentes s'intéressent à des objets ou phénomènes similaires.

2.4 LA CONNAISSANCE

De nombreuses recherches portent sur les dimensions cognitives des activités économiques et sociales : accumulation des compétences, phénomènes d'apprentissage, activités à valeur (intellectuelle) ajoutée (innovation et conception, création artistique et culturelle, propriété intellectuelle et reconception des systèmes de droits associés). Ainsi les notions d'apprentissage sont mobilisées de façons très différentes par les économistes de l'innovation d'une part, mais aussi par les spécialistes de la théorie des jeux (4). La question de la connaissance rejoint ainsi souvent l'analyse des interactions et des réseaux.

2.5 LES INSTITUTIONS

Après être longtemps resté développée essentiellement par de petites communautés de recherche (parmi lesquels les travaux français de l'école de la Régulation, des

Conventions ou des Néo-institutionnalistes ont d'ailleurs fait l'effet de précurseurs), la prise en compte, dans l'analyse des transactions marchandes des institutions est désormais plus largement partagée. En témoigne l'importance reconnue dans les approches plus classiques de l'économie aux « institutions » du marché du travail, comme aux instances politiques et aux modalités de la gouvernance dans l'analyse de la croissance (5).

2.6 LE TERRITOIRE

Les travaux récents en économie et gestion sont aussi marqués par une attention renouvelée aux questions de territoire et de localisation, que l'on considère le courant dit de la « nouvelle économie géographique » ou les recherches renouvelant les analyses de localisation (métropolisation, polycentralité urbaine).

La compréhension des phénomènes d'« agglomération » s'enrichit, dans les modèles de croissance, par l'endogénéisation des facteurs de croissance locale-régionale. La préoccupation du territoire se retrouve, dans les recherches sur la firme (économie de proximités, stratégies des PME et des grands groupes, localisation des activités d'innovation et de connaissance, modèle spatial de concurrence).

2.7 LA FIRME

La firme est tout naturellement l'objet de référence de la gestion (stratégie, marketing, ressources humaines, finances), et de l'économie industrielle (contestabilité des marchés, efficacité productive – allocative – organisationnelle, tarification optimale). Trois dimensions ont pris une importance particulière :

1. le poids des relations interentreprises (partenariats, sous-traitance, chaîne de valeur) qui après les développements des années 1980-1990 (coûts de transaction, phénomènes

d'agence, nouvelle économie industrielle) appellent aujourd'hui des outils et des formes de régulation renouvelées (outils adaptés à un contexte mondialisé et sensible à de nouvelles dimensions comme l'environnement) ;

2. la prise en compte du risque et de l'incertain à la fois dans des travaux de gestion (organisation industrielle, nouveaux outils et pratiques de gestion, finance) et dans les travaux en économie (modalités assurantielles et nature des incitations) ;

3. la montée en puissance des phénomènes de gouvernance et de création de valeur : de la finance organisationnelle aux formes d'intermédiation financière dans l'économie.

2.8 LA FINANCE

La finance comportementale s'intéresse aux anomalies récurrentes observées sur les marchés financiers. Les tests directs d'efficacité ont plutôt cédé la place aux études d'évènements et aux analyses de microstructure, ou encore à l'examen des propagations entre marchés financiers. Enfin l'instabilité ou la volatilité des marchés – ces deux termes n'étant pas nécessairement synonymes – suscitent de nombreuses recherches.

Sur les entreprises (non financières), l'importance et la qualité du financement par les banques ou par les marchés restent au cœur des travaux. Plus nouveau a été le développement de la finance organisationnelle qui réfléchit aux mécanismes présidant ou incitant à la « création de valeur » par les entreprises. D'où une résurgence de thèmes concernant la structure des décisions au sein des entreprises, le pouvoir des actionnaires et des dirigeants, voire l'entreprise citoyenne.

Ces interrogations de nature microéconomique sont allées de pair avec une ré-interprétation des débats sur les systèmes financiers. Beaucoup de travaux ont envisagé les avantages des différents systèmes de propriété et de contrôle des entreprises comme les liens entre systèmes financiers et systèmes de retraite.

2.9 LE TRAVAIL

L'économie du travail s'est considérablement diversifiée, utilisant des instruments nombreux aussi bien empiriques que théoriques. Elle a en particulier intégré les développements récents de la théorie de la concurrence imparfaite, et mieux pris en compte l'hétérogénéité des agents. L'inégalité des performances de chômage de la part des pays européens a suscité de nombreuses réflexions.

L'exploitation des données appariées employeur-employé occupe une partie grandissante des recherches en économie du travail, mettant en lumière de nouveaux faits stylisés, ce qui a renouvelé entre autres l'analyse des déterminants de la rémunération (partage des profits, salaire d'efficacité, problèmes de mesure des caractéristiques productives chez les travailleurs ou les employeurs, différentiels compensatoires).

L'évaluation des politiques de l'emploi avec celle des « institutions » du marché du travail a fait ressortir les configurations d'intérêt et leurs effets (impact du salaire minimum, des minima sociaux sur l'activité, la compétitivité et la croissance), entraînant dans le sillage des travaux de l'OCDE nombre d'analyses comparatives des dispositifs de protection de l'emploi et de la protection sociale.

3 – LES EFFECTIFS

3.1 APPROCHE QUANTITATIVE : DISTRIBUTION PAR DISCIPLINES, SOUS-DISCIPLINES, INTERFACES...

Répartition des structures rattachées principalement à la section 37

- La section 37 comptait en juillet 2006 4 FR, 4 FRE, 27 UMR, 2 UMS (dont une MSH) et 5 GDR.

Au total, ce potentiel représente 229 chercheurs CNRS, 1 307 enseignants-chercheurs, 189 ITA CNRS, 133 IATOS et ITA d'autres organismes et administrations, soit au total 2 119 permanents auxquels il faut ajouter 1 920 non permanents (essentiellement des doctorants) (6).

Il n'y a pas de secteurs plus particulièrement occupés par les UMR, tous les secteurs de l'économie sont couverts (7).

Le tableau 1 liste pour les différentes UMR et FRE de la section les principaux thèmes traités.

Tableau 1 : Liste pour les différentes UMR et FRE de la section les principaux thèmes traités

Numéros d'unités	Noms de l'unité	Abréviation	Domaines de compétence
FRE2664	Laboratoire d'économie de la production de l'intégration internationale. Grenoble	LEPII	Environnement – énergie – économie internationale
FRE2747	Laboratoire d'analyse des systèmes de santé. Lyon		Économie et gestion de la santé
FRE2887	Equipe de recherche sur les marches, l'emploi et la simulation. Paris	ERMES	Économie du travail et de l'emploi
FRE2961	Groupe de recherche sur le risque, l'information et la décision. Paris	GRID	Économie du risque, transversal économie, sciences de l'ingénieur
UMR2773	Groupe de recherche en économie et statistique. Paris	GRECSTA	Économétrie, statistiques
UMR2959	Groupement de Recherche et d'Études en Gestion à HEC	GREGHEC	Gestion (marketing, finance, comptabilité)
UMR5066	Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi. Toulouse	LIRHE	Approches transversales (économie, gestion, droit) sur l'emploi et le travail
UMR5113	Groupe de recherche en analyse et politiques économiques.		
Bordeaux	GRAPE	Environnement, économie internationale, finance quantitative	
UMR5118	Laboratoire d'Économie et de Gestion. Dijon	LEG	Gestion (finance, marketing), économie spatiale, économie de la santé
UMR5474	Laboratoire Montpellierain d'économie théorique et appliquée.	LAMETA	Environnement, économie expérimentale,
UMR5593	Laboratoire d'économie des transports. Lyon	LET	Transports
UMR5604	Groupe de recherche en économie mathématique et quantitative. Toulouse	GREMAQ	Économie quantitative, économie mathématique, finance, économie industrielle, économétrie
UMR5820	Centre d'études et de recherches appliquées à la gestion. Grenoble	CERAG	Gestion (marketing, finance, systèmes d'information, stratégie, gestion des ressources humaines)

Numéros d'unités	Noms de l'unité	Abréviation	Domaines de compétence
UMR5824	Groupe d'analyse et de théorie économique. Lyon	GATE	Économie du travail, économie de l'éducation, économie expérimentale, économie industrielle
UMR6123	Laboratoire d'économie et de sociologie du travail. Aix en Pce	LEST	Approches transversales (économie, gestion, sociologie) sur le travail
UMR6211	Centre de Recherche en Économie et Management. Rennes	CREM	Gestion (marketing, finance), économie de la santé, économie du bien être, macroéconomie
UMR6221	Laboratoire d'économie d'Orléans	LEO	Économie du travail, économie bancaire, économie industrielle, économie financière
UMR6579	Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille	GREQAM	Économie industrielle, théorie des jeux,
UMR6587	Centre d'études et de recherches sur le développement international. Clermont Ferrand	CERDI	Économie du développement, économie internationale
UMR7088	Dauphine – Recherches en Management. Paris		Gestion (finance, marketing, systèmes d'information, gestion des ressources humaines)
UMR7115	Centre d'économie de l'Université de Paris Nord	CEPN	Économie du développement, de la transition, économie internationale
UMR7166	EconomiX Paris X Nanterre		Économie institutionnelle, économie financière,
UMR7176	Pôle de Recherche en Économie et Gestion de l'École polytechnique. Paris	PREG	Économie mathématique, développement durable, gestion organisationnelle
UMR7522	Bureau d'économie théorique et appliquée. Strasbourg	BETA	Économie institutionnelle, économie expérimentale, HPE, etc
UMR8169	Médecine, Science et Société. Paris		Sociologie, économie et gestion de la santé
UMR8174	Centre d'économie de la Sorbonne... Paris	CES	Tous les domaines de l'économie
UMR8179	Lille – Économie et Management.	LEM	Économie de la santé, Gestion
UMR8184	Théorie économique, modélisation et applications. Cergy	THEMA	Approches formalisées de l'économie
UMR8545	Paris Jourdan Sciences Economiques	PSE	Tous les domaines de l'économie
UMR8568	Centre international de recherche sur l'environnement et le développement. Paris	CIRED	Environnement – développement
UMR 6227	Groupe de recherche en économie, droit et gestion. Nice	GREDEG	Économie industrielle, internationale, gestion des ressources humaines, marketing, droit économique, droit.

Pour apprécier la structure de l'ensemble des unités de la section 37, on peut aussi se référer à la typologie qu'utilise la section depuis le printemps 2005 pour classer les demandes d'association qu'elle doit évaluer.

Pour tenir compte de la forte diversité des unités de recherche, la section a décidé de procéder à des classements au sein d'ensembles homogènes.

Un premier groupe correspond aux unités de très grande taille, issues de processus de regroupement de plusieurs UMR sur un même site. Soit des unités de type «M» pour méga-UMR. Couvrant de nombreux domaines de nos disciplines, ces unités feront par la suite l'objet d'évaluation se déclinant par équipe, mais prenant aussi en compte la cohérence de l'ensemble et la qualité des coopérations entamées entre ces dernières.

La seconde catégorie correspond aux unités de recherche de taille standard, relevant principalement de la section 37 et présentant une orientation thématique marquée, notamment en direction des priorités scientifiques définies par le CNRS. Soit des unités de type «C» pour ciblées.

La troisième catégorie correspond à des unités pluridisciplinaires dans lesquelles nos disciplines n'interviennent pas à titre principal mais s'intègrent de façon dynamique dans des projets réellement à l'interface de plusieurs disciplines. Soit des unités de type «I» pour interdisciplinaires.

Enfin, une dernière catégorie d'unités dites de type «E», comme *équipe*, concerne des unités de recherche de taille plutôt petite, souvent très spécialisées. Ces unités ont vocation à trouver place active dans le cadre de futurs regroupements.

La section a utilisé à nouveau cette grille de lecture à la session de printemps 2006.

On trouvera à titre d'illustration sur le site de la section 37 (<http://www.vcharite.univ-mrs.fr/cn37>) les classements par catégories (non ordonnés) des unités évaluées aux printemps 2005 et 2006.

- Ce cadre de référence est utile aux travaux d'évaluation. Il force néanmoins une réalité plus composite, les frontières ne sont pas toujours aussi nettes. Mais au prix d'un peu d'arbitraire, il fournit un outil d'orientation des politiques des unités, en particulier de celles de taille moyenne amenées à organiser leurs travaux de façon à faire ressortir un ou deux points forts, qui permettent d'identifier l'unité à une échelle nationale et internationale. La dynamique de nombre d'unités dites de type C va bien dans le sens de cette dynamique (en économie de l'innovation, analyse des marchés financiers, économie bancaire, économie expérimentale, etc.), même si ce centrage est loin d'être partout réalisé. Encore convient-il d'expliquer qu'il s'agit de concentrer interactions et synergies sur un ou deux thèmes privilégiés, sans nullement contraindre tous les membres de l'unité à travailler sur le même thème, ce qui serait en contradiction avec les approches diversifiées qu'imposent les tâches d'enseignement.

- Ce modèle risque toutefois d'approfondir les coupures disciplinaires s'il n'est pas accompagné d'une volonté de développer des unités ayant comme points forts des coopérations pluridisciplinaires (économie du travail, de l'environnement, etc.), ce qui nécessite une certaine concertation avec les autres sections, pour aller vers plus d'équipes de grande qualité.

Répartition des chercheurs CNRS rattachés à la section 37 : 213

Ces chercheurs sont à plus de 90% en économie.

La présence est ainsi faible en gestion (8) alors que, globalement, les recrutements à l'Université et dans les grandes écoles ont été beaucoup plus conséquents ces dernières années en gestion qu'en économie.

Les laboratoires de la section ont bénéficié dans l'ensemble de l'accroissement important qu'ont connu les effectifs d'enseignants-chercheurs à l'université depuis 20 ans : + 70,5%

sur la période 1992-2001, à comparer à + 10,8 % d'augmentation du nombre des chercheurs CNRS de la section 37 pour la même période, d'où un effacement de la présence du CNRS face au développement global de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le tableau 2 montre l'incidence de cette évolution en 2001, le pourcentage des chercheurs CNRS dans les laboratoires d'économie-gestion est plus faible que la moyenne SHS, elle-même significativement plus faible que dans le secteur non SHS.

Tableau 2 : Structure moyenne du personnel d'un laboratoire CNRS en 2001

	général	non SHS	SHS	37
Chercheurs CNRS	7,7	8,5	5,4	4,4
Enseignants-chercheurs	13,3	13,3	13,3	26,7
Autres chercheurs	2,0	1,9	2,2	5,8
Chercheurs permanents	22,9	23,7	21,0	36,8
Thésards et post-doc	11,8	11,8	11,9	49,1
Total chercheurs	34,7	35,5	32,8	85,9
ITA CNRS	7,1	8,5	3,6	4,5
ITA non CNRS	4,6	5,7	1,6	2,3
Total ITA	11,7	14,2	5,2	6,8
Total général	46,5	49,7	38,0	92,7
<i>Récapitulation des permanents</i>				
CNRS	14,8	17,0	9,0	8,8
Non CNRS	19,8	20,9	17,2	34,8
Total permanents	34,6	37,8	26,2	43,6
<i>Forces de recherche (2 chercheurs non CNRS = 1 chercheur CNRS = 1 unité)</i>				
Force permanente	15,3	16,1	13,2	20,6
Force totale	21,2	22,0	19,1	45,1
<i>Ratio enseignants-chercheurs/chercheurs CNRS</i>				
Ratio	1,74	1,56	2,46	6,13

Sources : rapport annuel 2001 du CNRS, fiches des UMR des vagues A et B

4 – QUESTIONS ET PERSPECTIVES

4.1 À PROPOS DE L'ÉVALUATION : L'UTILISATION DU CLASSEMENT DES REVUES D'ÉCONOMIE & GESTION ÉTABLI PAR LA SECTION

Afin de disposer d'un outil de repérage la section lors de la mandature précédente a établi une classification « raisonnée » des revues à comité de lecture. Celle-ci a été réalisée sur la base d'une large concertation pour présenter les supports les plus reconnus à l'intérieur de chaque champ avec une appréciation de leur qualité relative.

Cet exercice est utile pour évaluer des travaux dans des domaines très divers qui ne sont pas forcément connus des évaluateurs. Mais l'exercice est aussi périlleux en ce qu'il est imparfait et par nature incomplet. Il risque d'introduire des systématismes chez les évaluateurs et des comportements stratégiques indus chez les (jeunes) chercheurs. Le classement a, pour ces raisons, fait l'objet d'autant de critiques que d'appréciations positives. Pour améliorer l'outil et ses usages la mandature précédente avait proposé qu'une révision régulière du classement permette de corriger quelques erreurs et oublis tout en l'actualisant. Cette procédure est en cours et devrait aboutir à un nouveau classement au printemps 2007, sans entretenir l'illusion qu'un classement ne puisse jamais être ni définitif, ni dégagé de tout arbitraire. La place donnée aux revues françaises par exemple pourra toujours être débattue comme le classement des grandes revues généralistes au regard des supports spécialisés. Plus important est peut être de rappeler que l'utilisation d'un tel classement ne saurait être mécanique, qu'elle ne dispense ni de la lecture des textes, ni de la prise en compte d'autres productions qui ne sont pas répertoriées dans une telle liste comme les ouvrages ou les publications dans des supports d'autres disciplines. En d'autres termes l'évaluation doit concerner tout un ensemble d'activités et de production et les stratégies de publication des chercheurs ne doivent pas être trop étroitement liées au classement des revues. Charge à l'évaluateur d'apprécier le caractère novateur et cumulatif des travaux sans réduire sa tâche à un comptage d'étoiles. Charge à lui aussi de reconnaître que cette métrique ne s'applique pas de façon identique à tous les domaines, certains champs se prêtant moins facilement que d'autres à la publication en anglais ou à la différenciation des produits.

4.2 QUELQUES FORCES ET FAIBLESSES DES RECHERCHES MENÉES DANS LES STRUCTURES DE LA SECTION 37

Forces

Une recherche de pointe dans un certain nombre de domaines

On les appréciera en fonction de l'écho reçu par ces travaux dans leur champ à une échelle internationale. Citons l'économie industrielle, où le GREMAQ en particulier a joué un rôle majeur, mais aussi la théorie de la décision et la théorie des jeux grâce à quelques chercheurs, assez répartis dans plusieurs unités sur l'ensemble du territoire, et à une tradition mathématique dont on retrouve l'excellence dans la bonne tenue des travaux en économie mathématique et en mathématiques financières.

Dans les approches institutionnalistes, les contributions de diverses écoles françaises sont souvent reconnues internationalement comme novatrices, prenant appui là aussi sur certaines traditions françaises de qualité en histoire et en sociologie. Enfin les travaux de diverses équipes parisiennes en économie géographique figurent en bonne ligne dans la vague de travaux développés depuis une décennie dans le domaine.

Un tissu structurel cohérent et constitué d'unités ayant une certaine visibilité internationale

Nous avons tout d'abord des unités reconnues au plus haut niveau international comme le GREMAQ (Toulouse) et PSE (Paris) et des unités de très grande qualité comme le GREQAM (Marseille) et le CES (Paris Sorbonne) qui ont aussi une réputation internationale d'unités généraliste. Pour rester au plus haut niveau, ces unités entendent tirer parti des nouvelles structures comme les réseaux RTRA (voir l'école de Paris qui regroupe PSE et CES, et l'école de Toulouse autour du GREMAQ). Les autres unités dont la qualité

est avérée par un ensemble de productions scientifiques conséquent dans des supports d'audience internationale bénéficient d'une réputation plus ciblée autour d'une ou deux thématiques phare. Le CNRS joue un rôle majeur dans le soutien de cette dynamique par essence plus fragile, en particulier par sa politique d'affectation de chercheurs.

Une capacité à attirer des ressources humaines de qualité

La qualité des chercheurs CNRS en économie et gestion est restée bonne. Au fil de la dernière décennie le CNRS a continué à attirer de très bons étudiants de la discipline (la situation étant quelque peu différente pour les étudiants de gestion – voir infra). Tous les concours témoignent de cette attractivité. Le concours 2006 ne déroge pas à la règle. Cela vaut d'être noté car la situation peut être différente dans d'autres sections, par exemple scientifiques, tout en concernant des populations étudiantes identiques (grandes écoles, normaux, etc.). Mais cela a aussi des implications en termes de flux allers et retours avec les grandes universités étrangères qu'il faut savoir apprécier positivement (ce qui n'est pas toujours présenté adéquatement dans la presse).

Nombre de candidats ont ainsi fait des post doc aux États-Unis ou dans de grandes universités européennes. Tous ne reviennent pas au CNRS, une évidence arithmétique lorsque le nombre de postes offerts reste très réduit, mais ceux qui entrent font partie des meilleurs et des plus créatifs.

La qualité de ces jeunes chercheurs a par contre des implications en termes de gestion de carrière sur lesquelles nous reviendrons ci-après.

Un environnement universitaire plus stimulant pour les jeunes chercheurs CNRS

Ces chercheurs CNRS sont le plus souvent de petites minorités dans un ensemble

de chercheurs universitaires. Leur environnement scientifique s'est nettement amélioré ces deux dernières décennies avec la montée en puissance de la recherche universitaire. Les travaux de recherche ont, au moins en économie, pris une place importante dans les concours d'agrégation et les commissions de spécialistes. Non seulement la constitution de grandes équipes a accompagné ce mouvement, mais les équipes de taille moyenne, à problématique ciblée, ont aussi souvent veillé à entretenir ce mouvement de professionnalisation. Le CNRS a joué un rôle certain dans cette dynamique, constituant une base de recherche forte, de niveau international dans la plupart des domaines.

Faiblesses

La pluridisciplinarité

Il y a dans le mouvement de professionnalisation, qui constitue une force du milieu citée ex ante, un facteur qui tend à limiter la disponibilité et l'appréciation des démarches pluridisciplinaires. Cela concerne les pratiques interdisciplinaires des unités en général mais affaiblit aussi l'essor des équipes travaillant dans des domaines où la pluridisciplinarité est une composante essentielle comme l'éducation, le travail ou le développement.

La faiblesse dans les leaderships de projets européens

La plupart des unités participent à des projets de recherche européens mais peu d'équipes assument un leadership en la matière. Les raisons tiennent à la fois à des problèmes de langue (suprématie de l'anglais dans ces coopérations internationales, même si les chercheurs en économie et en gestion ont une pratique de plus en plus forte des communications en anglais), mais fondamentalement à des questions de logistique administrative à même de gérer ces montages complexes (voir l'expérience des réseaux d'excellence). Cette

faiblesse est malgré tout relative car au moins, un laboratoire, le Beta de Strasbourg, est leader d'un REX (PCRD) et plusieurs sont impliqués de manière forte dans ces projets européens (9).

Une gestion des carrières difficile

L'attractivité du CNRS implique aussi des possibilités de carrière qui ne soient pas trop en décalage par rapport à celles des universitaires. Le goulot d'étranglement au passage DR1 et ses effets néfastes ont été soulignés maintes fois et le relèvement du nombre de postes permet un début de réponse. La qualité des jeunes entrés ces dix dernières années laisse entrevoir un blocage au passage DR2 (un problème apparemment cyclique au CNRS). Cette gestion des carrières pour un petit nombre de personnes est complexe. Un élément d'assouplissement éventuel, le passage dans le corps des professeurs reste à développer (une coordination avec le CNU et le ministère permettrait une certaine normalisation de cette voie tant au niveau DR2 que DR1).

Il est d'autant plus important de veiller à développer l'attractivité de la carrière des jeunes que l'internationalisation croissante du milieu accentue la pression d'offres d'institutions étrangères, offrant des salaires et des conditions de travail très supérieures. Si l'entrée au CNRS est restée jusqu'à ce jour attractive, à terme de nouveaux moyens doivent être dégagés et des formes de soutien trouvées pour maintenir cette attractivité sans déstabiliser l'ensemble du milieu. C'est bien le défi des nouveaux instruments proposé par la loi sur la recherche de 2006.

Reste un problème commun à plusieurs sections celui de certains chercheurs dont le vieillissement s'accompagne d'un trop net ralentissement d'activité. Nombre de ces problèmes sont liés à l'histoire (interrompue) des équipes dans lesquelles ils avaient mis en œuvre leurs expertises de façon parfois très spécifique. Certains cas ressortent d'une politique de DRH ; d'autres peuvent être réinsérés dans la dynamique de travail des équipes nou-

velles, mais cela implique un suivi assez lourd de la part de la Direction Scientifique et du Comité National.

Spécificités de la recherche en Gestion

La recherche en gestion pose des problèmes spécifiques. L'attractivité des carrières de recherche est moins grande, compte tenu de l'orientation rapidement professionnelle des études et surtout par le fait qu'un diplômé de master en gestion ou d'une grande école de gestion perçoit au début de sa carrière un salaire relativement conséquent.

D'une certaine façon, la professionnalisation des activités de recherche qui s'est effectuée en économie n'est encore que partielle dans le champ de la gestion. Manifestement, la situation évolue avec l'apparition de nouvelles équipes de bonne taille en gestion et cette transformation devrait entraîner une plus grande attractivité des carrières. De plus, dans le domaine de la gestion, les passages entre enseignement et recherche devraient être facilités par la croissance continue des effectifs d'étudiants (en grand contraste avec ce que l'on observe en économie).

Cependant, il faut noter que les docteurs en sciences de gestion ont du mal à identifier que le CNRS peut les accueillir. Les meilleurs docteurs en gestion ne sont pas forcément candidats aux concours du CNRS car ce dernier ne fait pas partie de leur univers. La forte croissance du corps des enseignants-chercheurs en gestion fait qu'un docteur en gestion de qualité peut obtenir un poste de MCF dans l'année qui suit sa thèse. Comme les docteurs en économie obtiennent un poste trois ans après l'obtention de leur diplôme, il est clair que les concours mettant en concurrence des docteurs récents en gestion et des docteurs en économie « plus vieux », la comparaison des listes de publications ne laisse aucune chance aux gestionnaires.

Compte tenu de l'explosion des formations en gestion, il faut aussi signaler que les enseignants chercheurs en gestion ont une

forte pression pour faire des heures supplémentaires et de l'encadrement administratif de programmes pédagogiques, ce qui évidemment se fait au détriment de la recherche.

Le problème, déjà posé en économie, de la concurrence avec les universités étrangères est accru en gestion car, en moyenne, les salaires dans les universités étrangères sont supérieures en gestion relativement à l'économie. De plus, en France même, le CNRS et l'Université se trouvent en concurrence avec les grandes écoles de commerce (privées ou liées aux chambres de commerce) ou l'INSEAD à Fontainebleau qui offrent à leurs nouvelles recrues, comme aux seniors confirmés, des salaires sans commune mesure avec ceux de la fonction publique. Comme ces grandes écoles veulent être reconnues au niveau international, elles doivent se plier à des processus d'accréditation par des organismes internationaux qui donnent un grand poids à la recherche, elles sont donc fortement incitées à recruter des chercheurs de qualité ayant la volonté de publier au niveau international.

Il semble néanmoins qu'en gestion le CNRS peut jouer un rôle fédérateur et structurant de la recherche, comme il l'a fait dans les précédentes décennies en économie. On note depuis quelques années le souhait de plusieurs équipes d'accueil en gestion, d'Universités et de départements de recherche de grandes écoles d'être associés au CNRS pour son rôle d'évaluateur externe et les incitations à publier qu'il apporte.

Compte tenu toutefois de la pression en termes de formation, les enseignants-chercheurs en gestion ont de moins en moins de temps pour la recherche. Des possibilités d'accueil en délégation dans des unités associées au CNRS comme l'arrivée dans les unités de recherche en gestion de chargés et de directeurs de recherche fortement actifs apparaissent comme des facteurs importants pour que la recherche en gestion reste compétitive avec les centres étrangers. Ces ressources pourraient être concentrées sur un nombre limité de centres de recherche dédiés à la gestion. Avoir un vivier de 40 à 50 chercheurs CNRS de qualité en gestion permettrait de soutenir de manière effi-

cace les quelques centres de recherche en gestion. Ceci implique que nombre de centres de recherche et d'enseignants-chercheurs en gestion ne seront pas concernés, ce qui peut inciter le milieu à ne pas souhaiter la présence du CNRS, si la sélection des centres ne s'appuie pas sur des critères clairs et légitimes

Des milieux scientifiques (de renommée) dont le renouvellement n'est pas assuré

L'histoire économique en serait l'exemple le plus marquant, nécessitant dès que possibles des actions ciblées, mais aussi l'éducation, la santé et d'autres champs qu'il conviendrait d'identifier de façon un peu prospective (tenant compte de la masse des départs en retraite dans les dix prochaines années).

5 – POUR CONCLURE

En conclusion, comme en mathématiques, la recherche française en économie est reconnue au plus haut niveau. Il est évident que le CNRS a joué depuis les années 70 un rôle structurant dans cette montée en puissance. On en trouve la marque dans l'historique de tous les centres de recherche. L'évaluation externe, l'apport des chercheurs

du CNRS, la mise en place de diverses structures d'équipe comme de réseaux (dont les GDR) ont permis de déployer sur l'ensemble du territoire des travaux de recherche de qualité, qu'ils soient réalisés dans les centres à l'affichage thématique ciblé ou dans les grands centres généralistes, dont le dernier en date l'école d'économie de Paris a bénéficié des politiques de structuration impulsées par la CNRS. Ainsi sur les 11 RTRA accordés en France, toutes disciplines confondues, deux concernent l'économie, ce qui est remarquable. Cet apport du CNRS a des limites évidentes puisqu'il ne concerne souvent qu'une petite fraction des personnels. Mais pour un centre de recherche, avoir un noyau de chercheurs à temps plein actifs et d'ITA peut changer fortement ses conditions de travail, sa production et sa reconnaissance. Permettre à l'économie de consolider ses acquis et de développer sa qualité est vital. Pour la gestion, un même objectif doit être poursuivi. Lui permettre de développer sa production de recherche dans de bonnes conditions est à terme aussi vital.

Ajoutons le rôle que le CNRS peut jouer dans le développement des recherches interdisciplinaires où l'économie et la gestion sont comme nous l'avons souligné très souvent sollicitées. Ces interfaces doivent être l'objet d'une plus grande concertation au niveau de l'attribution des moyens comme de la définition des thématiques et des objectifs. C'est une autre raison majeure pour que le CNRS reste présent et actif dans ces secteurs.

Notes

(1) Disponible sur le site de la section www.vcharite.univ-mrs.fr/cn37.

(2) En collaboration avec Patrice Fontaine DSA avec l'aide de Franck Morice, assistant de gestion du département SHS.

(3) Notons que ces difficultés d'évaluation concernent tout autant l'évaluation des équipes que celle des chercheurs ou des projets.

(4) L'attention ainsi portée aux phénomènes de connaissance a largement bénéficié de la dynamique liée à l'émergence des technologies de l'information et de la communication.

(5) Avec les travaux de la New Comparative Economics.

(6) Source : extraction LABINTEL par Franck Morice, juin 2006, avant enregistrement des modifications liées à la session de printemps 2006.

(7) Même si des secteurs de l'économie tels que l'économie de l'éducation et de la santé sont faiblement représentés en section 37.

(8) La gestion peut être considérée comme une discipline « jeune » puisque jusqu'en 1983, la section 37 ne couvrait que l'économie.

(9) Signalons la présence de deux LEA et d'un GDR E (deux autres GDR E sont annoncés dans les années à venir).